

Ligue
des **droits de**
l'Homme



Fédération
des Bouches-du-Rhône

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Marseille Frais Vallon, les Bulldozers font la loi

Depuis près de deux ans, une vingtaine de familles, chassées de toutes parts, avaient trouvé un refuge en construisant quelques cabanes sur un terrain appartenant à l'État à proximité de la future L2. La préfecture ayant engagé contre elles une procédure d'expulsion, le TGI de Marseille s'est déclaré incompétent et a débouté l'État par une décision en date du 18 septembre 2015. La Préfecture a fait appel de cette décision et la date de l'audience n'est pas encore connue à ce jour .

Le 21 décembre, la société privée qui réalise la L2 a assigné les mêmes familles au tribunal administratif qui s'est également déclaré incompétent. Malgré cette décision quelques familles ont dû quitter les lieux contraintes par l'avancée des engins de chantier. Pour les autres, elles sont dans l'angoisse quotidienne car les engins ont cerné les baraques encore en place qui menacent à chaque instant de s'écrouler.

Quelles que soient les contraintes et les urgences d'un chantier nous considérons qu'il est inadmissible qu'une entreprise privée refuse de se plier à une décision de justice et mette ces familles en danger. Nous exigeons l'arrêt immédiat des engins et la fin de ce harcèlement physique. Nous demandons l'ouverture de négociations permettant d'offrir à ces familles des conditions d'hébergement satisfaisantes.

Marseille le 19 janvier 2015